Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [11]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-277322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE FS

COMME LES CERISES, les victoires des radicales viendraient-elles toujours par deux ? Le jour de l'élection d'Elisabeth Kopp au Conseil fédéral, une de ses collègues de parti, Ursula Widmer-Schmid devenait la première femme juge au Tribunal Fédéral des assurances de Lucerne.

HARO SUR LES EPOUSES ! Et plus précisément sur les épouses des managers. Figurez-vous que, quand leurs maris doivent choisir la région idéale pour l'implantation de leur entreprise, ce sont souvent ces dames qui emportent la décision, faisant valoir le charme du paysage ou leur confort personnel. Bref, c'est de leur faute si la décentralisation industrielle fait problème. C'est en substance ce qu'a déclaré M. Briod, président de l'Office Vaudois pour le Développement du Commerce et de l'Industrie, lors d'une table ronde sur la promotion économique en Suisse romande.

UNE POMPIERE, une capitaine, une commise, une courrière, une maçonne : tels sont quelques-uns des termes féminins récemment agréés par la Commission française de terminologie pour la féminisation des noms de profession et des titres. Pour le masculin « chef », on s'achemine vers « une chef » : « une cheffe » et « une chèfe » semblent avoir moins de chances. Quant au féminin de « un maire », sera-ce « une maire » ou « une mairesse » ?

A COTE DE LA PLAQUE mais bon prophète : le numéro d'août de **Femmes d'Europe** attire l'attention de l'Académie Française sur « l'adoption par la Suisse des termes de Conseillères Régionales ou Fédérales pour ses élues ». Pour la connaissance des institutions suisses, c'est zéro ; pour l'appréciation réaliste de l'intérêt que l'Académie Française porte à la Suisse, c'est pareil ; mais pour l'intuition prémonitoire, c'est 10 sur 10 !

DANS « PUBLIC MAGAZINE », nouveau mensuel genevois se voulant « pas comme les autres », il y aura, selon le premier éditorial « articles de fond, éditos, grands reportages, interviews... **mais** également des pages pour Madame avec les derniers secrets pour votre santé, votre beauté, l'éducation de vos enfants, la cuisine, la décoration... » Très original, en effet. Une lectrice linguiste attire notre attention sur le fait que « le connecteur argumentatif d'opposition **mais** » exclut les femmes de la lecture des articles de fond, éditos, etc. Connecteur ou pas, en tout cas ça grince !

LE SEUL ALEXANDRIN DU CODE CIVIL suscite une vocation poétique chez les partisans du referend'homme contre le nouveau droit matrimonial. **Le mari / est le chef / de l'union / conjugale** : c'est-y pas beau, ça ? Impensable de le supprimer !

ON CHERCHE « DEMOISELLES OU DAMES » pour compléter l'équipe féminine de hockey sur glace « Les Pirgouins » de Genève, qui désire promouvoir la pratique non violente de ce sport. Qu'on se le dise ! (Tél. 022/92 63 72 ou 022/29 20 92).

« BASE INVADERS » tel est le nom d'un jeu vidéo inventé par des femmes, et qui consiste à essayer de couper le grillage entourant la base de Greenham Common. On s'est empressé de reprocher à leurs inventrices d'encourager les actions illégales. Quant aux jeux vidéo où l'on tue, vole, viole, et autres délicatesses, celles qui s'en offenseraient prouveraient que les femmes n'ont vraiment pas le sens de l'humour.

HISTOIRES DE BANQUES

Une de nos lectrices fribourgeoises, Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl, nous raconte la petite histoire suivante. Au printemps dernier, elle a eu un enfant. Arrive aussitôt une lettre du Crédit Suisse, adressée à Mme Benoît Rey, qui félicite la jeune mère et lui annonce, en guise de cadeau, l'ouverture d'un carnet d'épargne « Jeunesse » garni de 20 francs.

Mme Rey-Baeriswyl répond aimablement, remercie (tout en se disant opposée à cette forme de « cadeau » publicitaire), et remarque : « J'aurais beaucoup mieux apprécié votre missive si elle avait été adressée en mon nom personnel... je trouve dommage que vous me nommiez non seulement par le nom de mon mari, mais encore par son prénom ». Elle conseille en outre au Crédit Suisse d'écrire aux deux parents et non à la seule mère.

Le CS répond à son tour. La lettre est cette fois adressée à Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl, et il y est dit, entre autres, que les bons de naissance seront désormais adressés aux deux parents, selon sa suggestion.

Morale de l'histoire : protester courtoisement sert parfois à quelque chose. Ajoutons toutefois que toutes les banques ne sont pas aussi empressées que celle avec laquelle Mme Rey-Baeriswyl a eu affaire. Une succursale vaudoise de la Banque Populaire n'a jamais daigné répondre à la missive d'une de ses clientes, qui suggérait la suppression de l'appellation « Mademoiselle » dans la correspondance.

On n'en déduira nullement que la BPS est moins féministe que le CS, mais simplement que, dans les banques comme partout, il y a des gens plus ou moins réfractaires à la reconnaissance de la parité des sexes.

Délai de rédaction pour le prochain numéro : vendredi 9 novembre

mensuel **femmes** suisses et le Mouvement féministe

fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguelet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association «Femmes suisses et le mouvement féministe» fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.— Etranger : Fr. 44.— renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright : *Femmes suisses* ©, 1984